



Photo : ISPAN 2009

• La Galerie des Canons à la Batterie Royale de la Citadelle Henry

La formidable artillerie de la Citadelle Henry

La Citadelle Henry est la plus importante fortification d'un réseau d'une trentaine d'ouvrages de défense construits en Haïti au lendemain de son Indépendance (1804) pour parer à un éventuel retour des anciens colons Français. Elle a été réalisée sous les ordres du commandant en chef Jean-Jacques Dessalines par Henry Christophe, commandant du département du Nord, puis roi d'Haïti de 1806 à 1820. Édifiée sur un pic rocheux à 900 mètres d'altitude, elle est la plus grande forteresse des Caraïbes. Elle est située à 15 km au Sud du Cap-Haïtien, dans le Nord du pays. 20 000 personnes participèrent aux travaux de construction qui durèrent quatorze années.

La Citadelle Henry, le site fortifié de Ramiers et le palais de Sans-Souci sont réunis dans un parc national historique de 25 kilomètres carrés qui a été classé Patrimoine de l'Humanité en 1982 par l'UNESCO. (Voir BULLETIN DE L'ISPAN No 11).

Cette fortification exceptionnelle a subi une



Photo : ISPAN 2010

• Un canon de bronze devant son embrasure

BULLETIN DE L'ISPAN, No 14, 12 pages

importante restauration de 1980 à 1990 qui consista essentiellement à la mise hors d'eau de toute sa structure. Compte tenu de l'importance de l'artillerie découverte à la Citadelle Henry, il fut recommandé, à la fin de cette première phase de restauration, d'aménager le monument historique pour en faire le plus grand musée d'artillerie au monde.

Un patrimoine historique pour notre histoire militaire

Quand arrivé au bas d'un escalier aux vastes degrés donnant accès à la Galerie des Canons de la Batterie Royale à la Citadelle Henry, le visiteur qui découvre, dans la pénombre, cet alignement de canons magnifiques, ressent une

Sommaire

- La formidable artillerie de la Citadelle Henry
- Le mausolée du comte d'Ennery
- Chronique des monuments et sites historiques d'Haïti



BULLETIN DE L'ISPAN est une publication mensuelle de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destinée à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispan.bulletin@gmail.com pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPAN. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.

impression de puissance écrasante et il ne peut prendre conscience du site exceptionnel où il se trouve qu'en apercevant par les embrasures perçant la forte muraille, le paysage de vallées, de crêtes et de collines qui se succèdent jusqu'à la mer, au loin, brumeuse.

La vie quotidienne du personnel nombreux qui devait actionner ces pièces à feu, désormais muettes, impose un développement architectural astronomique, des casernements, des magasins et des réserves multiples, sans oublier de très importantes citernes. Par la simple satisfaction de ces nécessités, on est vite conduit au gigantisme et c'est ce qui s'est assurément produit à la Citadelle Henry.

res gisent épars sans qu'il soit possible de dire s'ils sont venus échouer là par hasard.

L'armement de la Citadelle repose sur un parc d'artillerie de plus de 163 pièces avec une majorité de pièces de calibre 24 livres de boulet dont la masse est d'environ 2 tonnes et demi ; 18 pièces sont placées sur batteries à barquette et 124 dans les chambres de tir casematées. Certaines des pièces en bronze venues de France, de Grande-Bretagne et d'Espagne sont de véritables chefs-d'œuvre de l'art militaire du XVIII^e siècle. Une dizaine d'entre elles, fait unique au monde, sont encore en place sur leurs affûts d'origine en bois massif. En 1820, on comptait 86 embrasures équipées de pla-

de la fonderie de La Ruelle, sous la direction de Louis Baynaud qui dirigea cette fabrique de 1762 à 1774. On trouve même parmi ces tubes français quelques canons sévèrement corrodés, qui présentent des marques évidentes d'un long séjour dans l'eau de mer. Il s'agit peut-être de pièces provenant de navires coulés et qui, lors de leur transfert à la Citadelle Henry, ne présentaient pas encore ces signes irréversibles de corrosion qui se sont multipliés et amplifiés depuis lors.

A part leurs marques de fabrique, les canons de fonte ne portent pas d'éléments décoratifs. On peut remarquer que quelques canons portent sur le premier renfort, à proximité de la lumière, trois petites fleurs de lys disposées en triangle comme celles figurant dans les armes royales de la France.

D'exceptionnels mortiers de fonte

Il existe à la Citadelle Henry, deux ensembles de mortiers de fonte du plus grand intérêt historique et technologique. Les éléments constituant le premier groupe sont alignés sur la terrasse Est que surplombe la Batterie Royale et semblent attendre encore leur destination finale. Le second groupe, lui, est mis en position de tir sur affûts d'origine également en fonte, à la Batterie de Ramiers. Ils menacent de leurs feux les redoutes de Ramiers au Sud, la passe du Grand-Boucan à l'Ouest et la passe du Dondon à l'Est. Ces véritables mastodontes, dont la portée pouvait atteindre 4000 mètres, ne sont revêtus d'aucun décor sculpté ou gravé qui puisse flatter l'œil et attirer l'attention. L'indication de la masse de ces mortiers, inscrit dans le métal, les situe autour de 2,5 tonnes, leur affût pareillement, soit un total de 5 tonnes. On imagine difficilement les obstacles que durent surmonter les acteurs de ce transport héroïque qui transforma toute cette artillerie de côte en artillerie de montagne. Ils portent tous la date de leur fabrication "1772", fermement et très lisiblement gravée dans la masse. Ces mortiers de fonte proviennent tous d'une "série de 24 mortiers de 12 pouces qui avaient été commandée pour le service des colonies" françaises d'Amérique. Ils ont tous été fabriqués à la fonderie de la Ruelle en 1772. 13 de ces mortiers ont été retrouvés à la Citadelle Henry et au fort Magny du Cap-Haïtien, l'ancienne batterie du Gris-Gris, surplombant le carénage du Cap-Français.

L'artillerie de bronze, un véritable trésor...

Pour appuyer l'action de ses troupes sur le territoire de Saint-Domingue après son débarquement, le général Leclerc avait apporté une importante artillerie adaptée au service de terre, c'est-à-dire une artillerie de bronze. Ces canons furent abandonnés sur l'île lors de la



• Canons de fonte alignés sur la cour centrale de la forteresse



• Un des mortiers en fonte de la batterie des Ramiers, un mastodonte pesant 5 tonnes

A la mort du roi Henry 1^{er} en 1820, le programme d'armement de la Citadelle n'était pas achevé, comme on est à même de le constater aujourd'hui : certaines batteries semblent n'avoir jamais accueilli de tubes. Cette apparence de chantier interrompu se rencontre jusque dans les cours et sur les terrasses de la Citadelle Henry, où des tubes de toutes natu-

teforme de pointage en maçonnerie.

L'artillerie de fonte

Dans ce véritable arsenal qui représente la plus forte accumulation de pièces d'artillerie connue, ce sont les pièces en fonte qui représentent le plus fort contingent avec près de 130 tubes la plupart d'origine française. La majorité d'entre elles portent les marques

capitulation de l'armée française de 1803. C'est cette artillerie de bronze, ainsi que d'autres pièces, qui constituent, par leur rareté, un véritable trésor à la Citadelle Henry, d'autant plus que très peu de tubes en bronze ont échappé à la refonte à la fin de leur service ou lors des changements technologiques de la balistique survenus en 1820 les rendant obsolètes.

Il n'y avait probablement pas d'artillerie terrestre dans la colonie de Saint-Domingue, sauf, peut-être, quelques petites pièces légères. Les superbes pièces de bronze qui sont aujourd'hui en batterie à la Citadelle Henry sont donc toutes, à priori, des dépouilles de champs de bataille de diverses origines.

Les pièces les plus nombreuses sont, bien entendu, celles d'origine française qui devaient armer le corps expéditionnaire du général Leclerc, et qui constituent un florilège presque complet des divers types de bouches à feu en service au XVIIIe siècle. Il est aisé d'at-



• L'ornement de la culasse de "Le Superbe" sont, sans doute, les trophées conquis lors des combats menés par le général Toussaint Louverture contre l'occupant anglais.

De même, les canons espagnols du XVIIIe siècle qui sont encore sur leurs affûts d'origine à l'étage inférieur de la Batterie Royale, ont probablement été pris dans la partie espagnole de Saint-Domingue après son occupation en



• Le "Mercure" à la Batterie Royale, ayant fait partie du parc d'artillerie du général Leclerc

tribuer ces canons à l'expédition de 1802, car on constate que toutes les pièces antérieures à 1794 ont subi la mutilation des emblèmes royaux qui les ornaient. Cette opération iconoclaste fut pratiquée dans les arsenaux français à partir de 1792. C'est donc en France que le superbe décor des grandes armes royales a été bûché pour laisser l'écu des Bourbons sans fleur de lys et sans couronne.

La présence de très belles pièces anglaises à la Citadelle Henry ne doit pas non plus étonner. Les Britanniques, qui avaient réussi à occuper une partie de la colonie à la faveur des troubles révolutionnaires, en 1794, ont mis bas les armes au Môle Saint-Nicolas en 1798. Ces tu-

1. La lumière est une ouverture pratiquée à la base du fût d'une bouche à feu servant à enflammer la poudre et lancer les projectiles. Pour se donner bonne conscience, lorsque l'on est contraint d'abandonner une pesante artillerie, on avait la coutume de mettre les pièces hors d'usage en obturant la lumière des canons par des pointes enfoncées ou par une coulée de plomb. Ce sont ces pratiques qui sont connues sous le terme d'enclouage. Mais ceci ne constitue qu'une mesure transitoire, tout juste capable de rendre la pièce temporairement inutilisable, car il est relativement facile de repercer un nouveau trou de lumière à proximité de l'ancien, le bronze se prêtant à cette opération sans difficulté particulière. Nous trouvons à la Citadelle Henry plusieurs cas de tubes en bronze dont on a percé une nouvelle lumière.



• Le pierrier de la Citadelle Henry 1795. Mais il ne saurait en être de même des obusiers fondus en 1792 et dont on pense qu'ils furent capturés en Espagne même, lors des combats de la Seconde Coalition entre

1793 et 1795 et qu'ils ont été joints en 1802 au parc d'artillerie du général Leclerc.

De cette extraordinaire collection se détachent quelques exemplaires rares ou uniques au monde.

« Le Mercure »

Il s'agit d'une superbe pièce en bronze, posée sur son affût d'origine à la Galerie des Canons de la Batterie Royale. Elle a été fondue à Strasbourg en 1744 par Maritz. Les armoiries des rois de France en ont été limées. Elle porte la devise latine «ULTIMA RATIO REGNUM», signifiant : "l'ultime argument des rois". Ce canon est arrivé à Saint-Domingue avec l'expédition Leclerc. Sa lumière¹ a été enclouée puis repercée à 15 millimètres de celle d'origine. Il pèse 2,67 tonnes.

« Le Défenseur » et « Le Superbe »

Ces deux pièces de la Batterie Royale ont été également fondues à Strasbourg en 1758. "Le Superbe" a appartenu au Duc de Penthièvre. Sur sa culasse est portée l'inscription : «F . LE . GROS . FECIT . A . ROCHEFORD . 1743» (fabriqué par Legros à Rochefort) et sur sa gueule : "No 7 3044". Ses anses sont formées de deux dauphins stylisés. La décoration de son relief de culasse représente la tête d'un monstre aux yeux globuleux tenant dans sa gueule une massue. "Le Défenseur" porte sur sa volée une nuée fulminante, un nuage d'orage d'où jaillissent des éclairs, évoquant la puissance jupitérienne.

Le pierrier de la Citadelle Henry

Cette pièce d'artillerie est des plus curieuses : elle présente la morphologie des toutes premières bombardes faites de métal forgé, assemblées en douves et cintrées de renforts annulaires, apparues pendant la Guerre de Cent Ans (1337-1453) et qui lançaient des boulets de pierre ou de la ferraille. De fait il s'agit bel et bien d'un pierrier destiné, comme son nom l'indique, à projeter sur l'adversaire les gerbes de pierraille ou de débris divers dont il est chargé, l'âme étant recouverte d'un couvercle de bois sur lequel repose l'espèce de panier contenant la charge. C'est donc essentiellement une arme contre le personnel d'armement de l'artillerie ennemie et une arme de siège. L'axe de ses tourillons est rejeté en arrière de la culasse, tout comme pour les mortiers précédents.

Le pierrier de la Citadelle Henry a perdu ses anses et son décor est très atteint, cependant ses inscriptions nous indiquent qu'il a été fabriqué à Douai en 1756.

Il est actuellement exposé au petit musée du Quartier des Officiers.

Les mortiers de Douai

Dans la catégorie des mortiers de la Citadelle Henry, si magistralement représentée par la grande série des pièces de fonte, on trouve



• De g. à d. : deux obusiers de calibre de 6 pouces et l'obusier de Napoléon Ier



• Le mortier français fondu à l'Arsenal de Paris



• Le premier mortier de Douay



• Le second mortier de Douay



1



2



3



4



5



6



7



8

1. La terrasse de la Batterie Royale
2. La salle d'exposition du Quartier des Officiers
3. Alignement de mortiers au pied de la forteresse
4. La Citadelle Henry, vue du site de Ramiers
5. La terrasse de la Batterie Royale
6. La façade Ouest de la Citadelle Henry,
7. Détail de fixation d'un tourillon de mortier sur son affût
8. Les armoiries ornant le canon du Duc de Malbrough

deux exemplaires de calibre de 12 pouces en bronze. Leur masse dépasse les 750 kilogrammes et leur calibre métrique est de 325 millimètres. Ils ont tous deux été fondus à Douai en 1756. La caractéristique originale de ce modèle de mortier est la position de l'axe des tourillons, situé tout à l'arrière des tubes, sous la culasse. Ils sont richement décorés d'intéressants masques de grotesque et de faune en soutien de la coquille de lumière.

Ces pièces sont conservées à la salle d'exposition du Quartier des Officiers.

Deux obusiers français rarissimes

Ce premier obusier de bronze sort de la fonderie de Nantes. Réunissant à la fois une gravure révolutionnaire unique en son genre et la



Photos : ISPAN 2010

• Le second mortier français fondu à Rochefort

signature d'une fonderie tout à fait éphémère, cette pièce exceptionnelle est un témoin particulièrement émouvant de l'histoire. Le deuxième obusier, également de bronze et gravé des lettres « A. N. » (Armes Nationales), est un exemplaire rarissime portant la signature de Brezin, fondeur de l' Arsenal de Paris, réanimé précisément en 1793. Ces deux pièces peuvent être vues à la Batterie des Princesses.

L'obusier de Napoléon Ier

L'une des pièces les plus intrigantes que l'on découvre à la Citadelle Henry est un autre obusier, de la même famille que les précédents, mais appartenant à un système assez éphémère, le système de l'an XI (1803) qui eut une vie assez réduite. C'est un obusier de 24, fondu à Metz en l'an XIII (1805). Il porte le chiffre de Napoléon Ier, ceint des lauriers surmontés d'une couronne. La présence de cette bouche à feu à la Citadelle Henry demeure une énigme quand on sait que Bonaparte a été couronné empereur le 18 mai 1804 sous le nom de Napoléon Ier, cinq mois après la capitulation de l'armée française à Saint-Domingue.

Il est exposé au petit musée du Quartier des Officiers.



• Le "Géolier", à gauche, et son jumeau républicain

Deux mortiers français

Ces mortiers de calibre de 12 pouces et demi sont exposés au petit musée installé au Quartier des Officiers. Ils ont des structures très différentes. En effet, l'un d'entre eux, fondu à l'Arsenal de Paris en 1742, pèse environ 750 kilos et présente l'axe des tourillons rejeté à l'arrière du tube. Ces tourillons, légèrement fléchis, portent exceptionnellement l'inscription longitudinale de la date et du lieu de fonte. La coquille de lumière est soutenue par un masque de démon barbu aux grandes oreilles. Les armes de France couronnées qui ornent sa volée sont intactes, de même que celles du Duc de Penthièvre, Amiral de France, moulées sur le décrochement du renfort. Son anse transversale est cassée mais l'anse axiale est bien en place à la bouche, sous forme d'un dauphin pâmé. On lit de part et d'autre de cette anse :

"LOUIS JEAN MARIE DE BOURBON DUC DE PENTHIÈVRE AMDL". C'est une superbe pièce dont on ne connaît que très peu d'exemplaires.

Le second mortier, du même calibre et exposé également au Quartier des Officiers, a des for-

mes tout à fait différentes, apparentées à celles des mortiers de fonte de 1772. Il fut cependant fondu à Rochefort en 1743. Les tourillons sont bien détachés sur leurs embases, de part et d'autre de la culasse ovoïde. Son renfort est peu marqué. Les formes généreuses de ce tube ont permis la mise en place d'un très riche décor, qui nous est heureusement parvenu intact : masque grotesque à la coquille de lumière, signature et localisation de la fonte dans un ruban en demi-cercle, Armes de France laurées et couronnées et, sur le renfort, les grandes armes aux ancrs d'Amiral du Duc de Penthièvre, ceintes des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit ornent cette magnifique pièce de bronze qui unit les qualités techniques au charme de son décor baroque. Le seul exemplaire connu de ce type de mortier, avant l'identification de celui-ci, était dans un musée à Lisbonne au Portugal.

« Le Géolier » royal et son jumeau républicain

Sur une petite cour entre la poudrière intérieure et la batterie du Pont-Levis, on peut voir deux tubes de campagne de 121,4 millimètres posés sur des petits socles en béton, fabriqués

pour les protéger lors des travaux de restauration de la Citadelle Henry, dans les années 1980. Les caractéristiques de leur tube sont identiques mises à part quelques différences insignifiantes. L'un, héritage de la technologie avancée de l'artillerie royale française du XVII^e siècle, porte le nom de "Le Geôlier" dont on ne connaît ni la date ni le lieu de fonte.

Le second, par contre, porte des inscriptions indiquant qu'il a été fondu à Paris en l'An 2 de la République (1794-1795). Il porte à la place du nom les initiales A. N. signifiant «Armes Nationales» et la devise «LIBERTE - EGALITE». On ne connaît plus aujourd'hui que douze de ces pièces dont huit seulement portent la mention "Egalité-Fraternité". Six sont conservées en France, quatre en Grande-Bretagne et deux à la Citadelle Henry.

Le canon du Duc de Marlborough

Un témoignage éloquent de l'histoire tourmentée de la Révolution de Saint-Domingue est offert par les quatre canons anglais de bronze de 24 dont trois d'entre eux arment partiellement la face nord de la Citadelle Henry, au dernier niveau de la batterie du Pont-Levis. Le quatrième est placé à la Galerie des Canons de la Batterie royale. Ces canons sont, sans doute, des trophées conquis lors des combats menés par le général Toussaint-Louverture contre l'Armée anglaise qui occupa partiellement la colonie de Saint-Domingue de 1791 à 1796. Ils ont tous été encloués avant leur capture et, par la suite, remis en service par repérçage de la lumière¹.

Le plus ancien de ces canons a été fondu aux alentours de 1719, sous le règne du roi George I^{er} (1714-1727). Il porte les grandes armes éclatées d'Angleterre réunissant les fleurs de lys françaises, les léopards anglais, la harpe irlandaise et les chevaux du Hanovre, patrie d'origine du souverain. Sur la volée se détachent les armes couronnées du "MASTER OF ORDONANCE" chargé des fabrications d'armement. Il s'agit en l'occurrence de John Churchill, premier duc de Marlborough (1650-1722), qui a tenu ce poste de 1702 à 1711 et de 1714 à 1722 (Voir BULLETIN DE L'ISPAN No 3). Ces armes, ceintes du collier de l'Ordre de la Jarretière, sont portées par un aigle bicéphale également couronné et portant la devise "FIEL PERO DESDICHADO". Il semble que ce tube soit le seul connu portant de telles armes. Ses anses sont formées de deux dauphins stylisés.

Les autres pièces anglaises

Plus tardives et légèrement plus courtes, les deux autres pièces de bronze anglaises de la Batterie du Pont-Levis sont identiques et ont été fondues en 1742, sous le règne de Georges II (1727-1760). Elles présentent les armes



• Le canon du duc de Marlborough



• Le canon anglais aux armes du duc de Montagu

du Duc de Montague (ou Montagu), "Master of Ordinance" de 1740 à 1749. Elles sont ceintes des deux colliers des Ordres de la Jarretière et du Bain. Une d'entre elles est encore placée sur son affût d'origine en fort mauvais état de conservation. Seulement deux autres exemplaires connus sont exposés à la Tour de Londres, dont l'un fort endommagé. Une quatrième pièce anglaise, identique aux trois autres, est installée sans affût à la Galerie des Canons de la Batterie Royale.

Le "Cayem" espagnol

Cet obusier espagnol de 6 pouces, dont l'aspect général est très proche de son homologue français, a été baptisé "Cayem", du nom d'une ville d'Arabie, et a été fondu à Barcelone en octobre 1792 sous le règne de Charles IV (1788-1803). Ses anses ont été brisées et, d'après sa date de fonte, on peut penser qu'il a été capturé en Catalogne par les Français et confié en 1802 au général Leclerc. Il porte l'inscription : « No. 2130 BARCELONA 11 DE OCTUBRE DE 1792 ». Sur le tourillon gauche est inscrite la provenance du cuivre entrant dans la fabrication du bronze : COBRE DE AMERICA » (Cuivre d'Amérique). Le "Cayem"



• Le "Cayem"

Photos : ISPAN 2008

est exposé au musée du Quartier des Officiers à la Salle Albert Mangonès de la Citadelle

“L’Affettuoso” napolitain

Ce petit canon de campagne de calibre 4 a été fabriqué le 21 mars 1795 à la Fonderie Royale d’artillerie de Naples. Sur sa volée est inscrit le chiffre 1, celui de Ferdinand 1er qui fut roi de Naples de 1759 à 1816. Son premier renfort est orné d’un écu couronné et rayonnant

avec un F majuscule au centre, entouré de trois fleurs de lys. Il est exposé au petit musée de la Batterie Royale. Pièce extrêmement rare, le seul autre exemplaire connu se trouve à Turin en Italie. Il est exposé au petit musée du Quartier des Officiers.

La Citadelle-Musée

La plupart des pièces d’artillerie exposées à la Citadelle et aux fortins de Ramiers proviennent de l’armée vaincue du Corps expéditionnaire du général Leclerc, mis en scène avec soin, particulièrement à la Galerie des Canons de la Batterie Royale. Un trophée de guerre témoignant de la Victoire de 1803, acte fondateur d’un nouvel état créé dans les Amériques. Un témoin concret de l’histoire militaire d’Haïti et du nouveau continent.

Autant de dimensions qui confèrent à cette collection, une portée majeure aussi bien sur notre propre histoire que sur celle de l’Europe et ses rapports avec l’Amérique. La valeur exceptionnelle de cette collection implique des mesures de protection et de mise en valeur tout aussi exceptionnelles. Si durant les travaux de restauration de la Citadelle Henry dans les années 1980, la plupart de ces pièces ont été inventoriées, nettoyées et placées sur des affûts de présentation, l’aménagement de la Citadelle-Musée demeure encore un projet dont la composante essentielle sera la présentation de cette artillerie. La Citadelle-Musée est, désor-

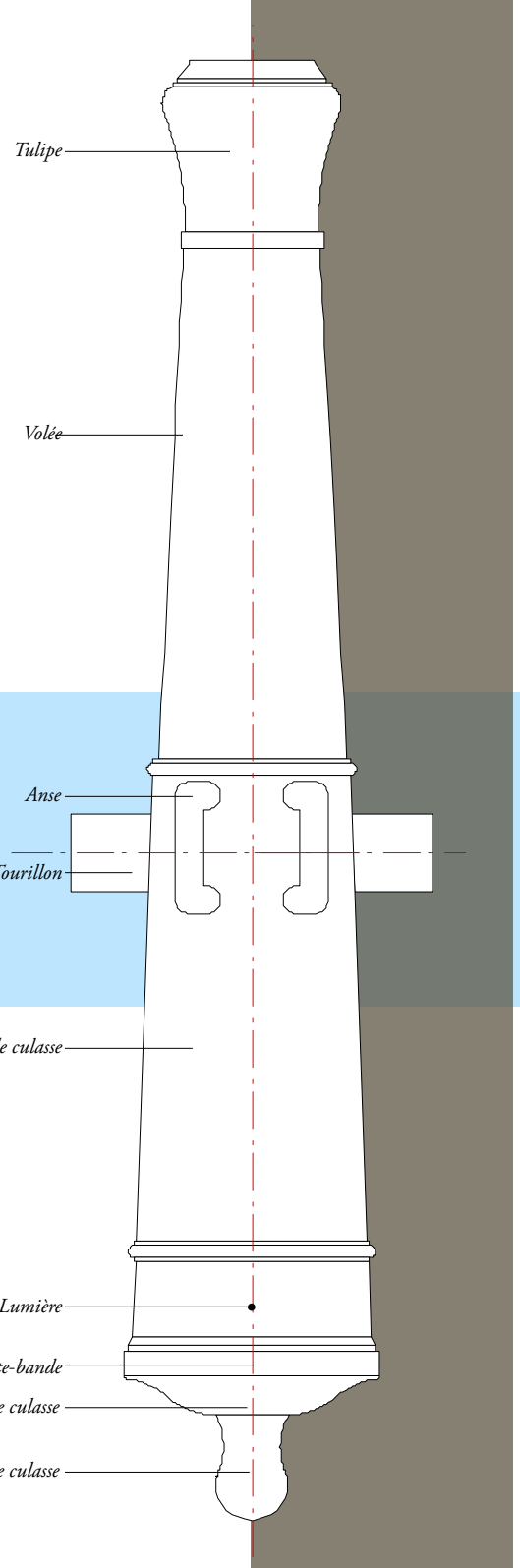
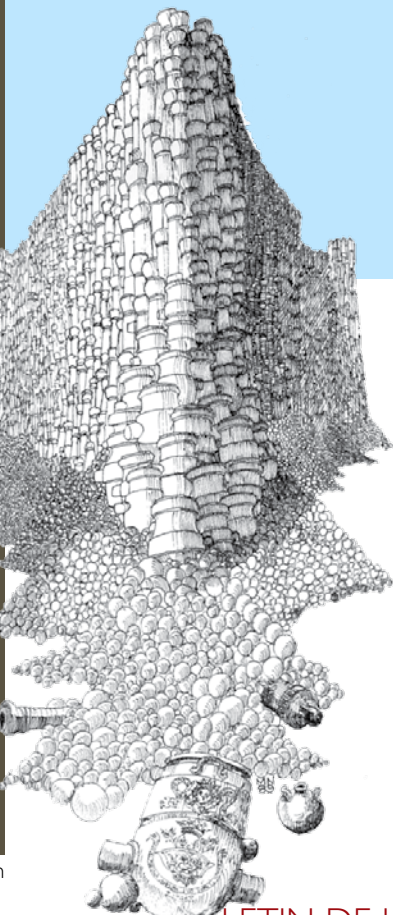
Dessin allégorique de Marc Neuville

mais, la vocation de cet édifice, plus que jamais symbole d’une liberté chèrement acquise.

Cet article a été adapté du texte “La grande batterie de la Carabe” écrit par Marc Neuville et Michel Decker au cours d’une mission réalisée en 1989 pour le compte du projet ISPAN/PNUD/UNESCO.



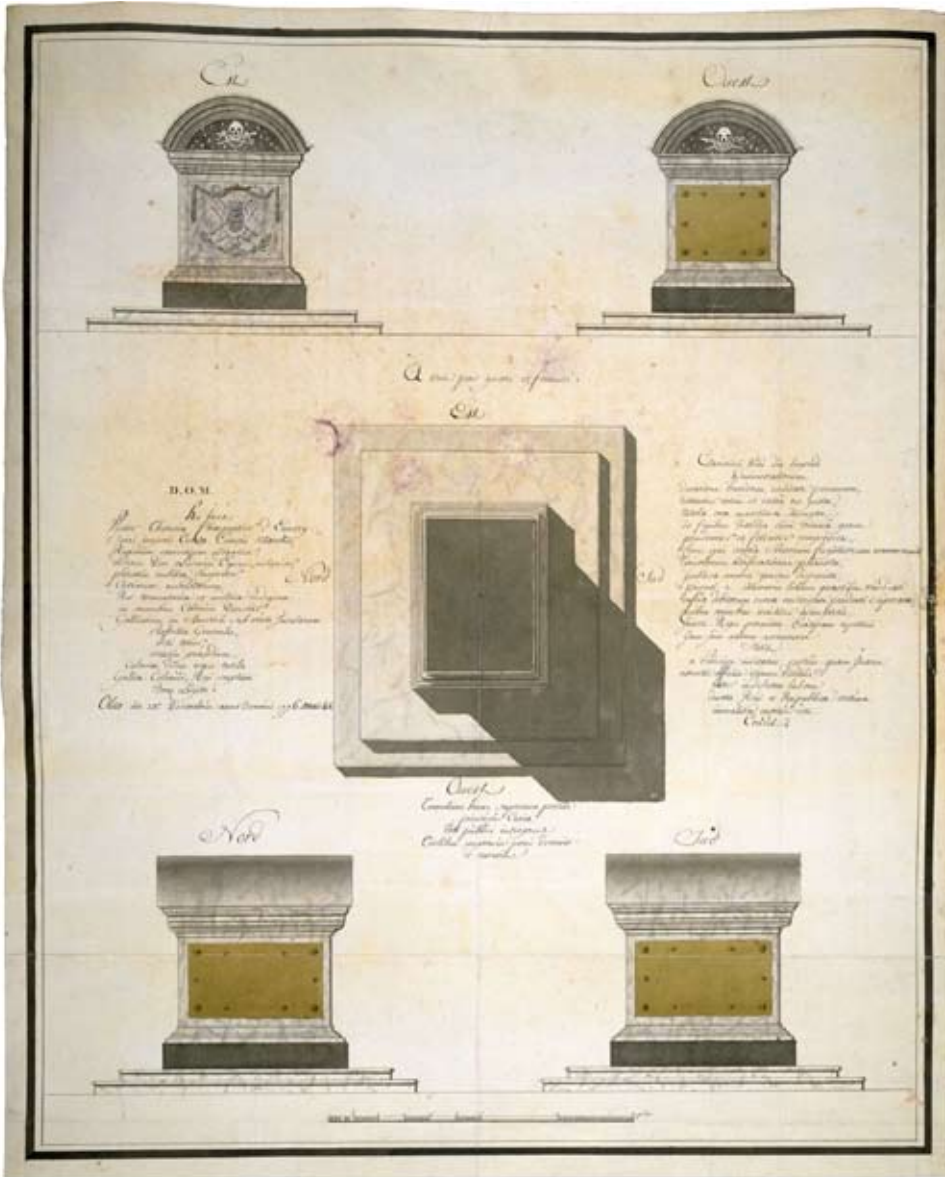
• L’“Affettuoso” napolitain



• L’anatomie d’un canon du XVIIIème siècle

Photo : ISPAN • 2009

Le mausolée du comte d'Ennery, monument historique



• Dessin original du tombeau du comte d'Ennery à Port-au-Prince retrouvé aux Archives de France - Section Outre-Mer

Sur la cour arrière de l'Eglise Saint-Anne du Morne-à-Tuf, à Port-au-Prince, se dresse une sépulture particulière tant par ses dimensions que par son architecture, celle de Victor-Thérèse Charpentier, comte d'Ennery, ancien gouverneur de la Colonie de Saint-Domingue et des « isle sous le Vent ». Ce monument historique nous est parvenu dans un état de conservation qui surprend. Il a reçu certes la patine du temps mais tous – ou presque tous – ces ornements ont traversé le temps avec bonheur. Quand on connaît les péripéties que cette ville a connues depuis sa fondation en 1749, la plus récente étant le séisme du 12 janvier dernier, cela étonne avec raison. Cette tombe et quelques autres dont celle

de l'aide de camp de Jean-Jacques Dessalines, Charlotin Macadioux, assassiné avec l'empereur au Pont-Rouge, se partagent cette partie du terrain. On peut remarquer aussi sur le site une plaque de marbre blanc, située à l'intérieur de l'église de Sainte-Anne, qui signale, plutôt modestement, qu'ici fut enterré Jean Nicolas Billaud-Varennes¹. Il s'agit de l'ancien cimetière colonial de Port-au-Prince. Erigé sur un terrain vague situé au sud de la ville coloniale, il reçut ses premiers ossements en 1775. Moreau de Saint-Méry, dans sa *Description ... de la Partie française de l'isle de Saint-Domingue* en a fait l'historique et nous en a laissé une description fidèle. « Dans une chapelle (aujourd'hui disparue) que



• Élévation est du tombeau ornée du bas-relief des armes du comte d'Ennery

la paroisse a fait construire au milieu de ce cimetière, en 1786, est le monument érigé à la mémoire de M. le comte d'Ennery, en vertu d'un arrêt du Conseil supérieur de Port-au-Prince du 16 décembre 1776, qui nomma en même temps les commissaires pour recevoir les plans du mausolée et dresser les inscriptions qui devaient y être placées. Sur le rapport de ces commissaires, le conseil adopta, le 22 février 1777, les plans de M. Hesse, ingénieur. Dès le 2 Mars, cet officier fit exécuter un vousoir au dessus du cercueil et y fit placer en pierres de taille, les fondations pour recevoir le mausolée. On donna des ordres au mois de Juillet (1777) pour son exécution, et M. Jean-Baptiste Vence, négociant de Marseille, en chargea M. Fossaty, Italien, habile sculpteur en marbre, qui se trouvait dans cette ville. Le travail étant fini au mois d'Avril 1778, on le mit en magasin à Marseille, pour attendre, suivant l'intention du conseil du Port-au-

Billaud-Varenne, Jean Nicolas (1756-1819)

Homme politique français. Avocat au Parlement de Paris (France), Acquis aux idées révolutionnaires et inscrit au Club des Jacobins, il avait fait paraître dès 1789 une violente critique du *Despotisme des Ministres de France*, puis un pamphlet, *Acéphalocratie* (1792), où il affirmait ces convictions républicaines. Député montagnard à la Convention, puis membre du Comité de Salut public (juin 1793), il contribua à faire adopter par l'Assemblée les bases d'un gouvernement révolutionnaire. Il fut déporté en Guyane en 1795 et refusa l'amnistie de Bonaparte. Il se réfugia en Haïti en 1816 après le retour des Bourbons sur le trône de France. Il meurt à Port-au-Prince en 1819, en prononçant ces paroles qui résument son caractère de républicain: " Mes ossements, du moins, reposeront sur une terre qui veut la liberté ; mais j'entends la voix de la postérité qui m'accuse d'avoir trop ménagé le sang des tyrans d'Europe".

Prince, que la paix fût publiée ; et au mois de Janvier 1783, avant de la faire encaisser, M. Vence l'exposa pendant 15 jours à la curiosité publique. Ce mausolée, ... est arrivé à la fin du mois de Mars 1784 (à Saint-Domingue), sur le navire le Saint Xavier de Marseille, capitaine Damicis, et est resté ensuite au magasin du roi, jusqu'à ce qu'on ait pu le poser.» Le monument est simple et élégant. Il repose sur deux marches en marbre blanc. La première marche est actuellement enfouie sous terre. Le monument proprement dit forme un parallélépipède aux proportions trapues, reposant sur un socle. Il est surmonté d'une voûte terminée en ses extrémités par des frontons cintrés, à l'origine ornés de marbre noir et d'une tête de mort sculptée dans du marbre blanc. Seule la tête de mort du fronton Est subsiste, quelque peu abîmée. Les marbres noirs revêtant les frontons ont disparu, remplacés par un enduit en ciment, probablement apposé récemment. Sur les faces Nord et Sud du tronc de l'ouvrage, sont apposées d'épaisses plaques de bronze qui ont bien résisté aux méfaits du temps. Elles portent des inscriptions latines, faites de lettres en relief. Celle du Nord nous renseigne sur la vie du défunt et celle du Sud, porte en épitaphe un éloge funéraire. Construit en blocs massifs de pierre de taille, arrêté par des pièces de fonte, le monument est couvert de marbre blanc en provenance de Carrare en Italie, excepté le socle, lui, qui était revêtu de marbre noir, aujourd'hui disparu. La face Est du monument funéraire porte les armoiries du comte d'Ennery finement taillées en bas-relief. Le monument mesure 175 cm de large, 211 cm de long pour une hauteur de 267 cm. Il nous est parvenu en un état de conservation très satisfaisant. Ces armoiries d'Ennery, étaient surmontées, nous rapporte Moreau de Saint-Méry, d'une « guirlande en festons où l'on a incrusté un morceau d'airain en forme de ruban, portant la devise gravée : A TOUT PAR LA GUERRE ET FERME, qui est celle des armoiries ». Cette pièce de bronze a disparu. Victor-Thérèse Charpentier naît à Paris en 1732 (: Cabon). Très tôt, il choisit le métier des armes et est promu au rang de Maréchal de Camp à la fin de la Guerre de 7 ans (1756 - 1763). Après avoir gouverné la Martinique de 1765 à 1772, Charpentier devint, en 1775, le « Gouverneur Général de Saint-Domingue et des Isles sous le vent ». De santé chancelante, il consentit un effort surhumain à mettre de l'ordre dans la colonie et à préparer une éventuelle attaque des Anglais. Il mourut le 13 décembre 1776 à Port-au-Prince et fut inhumé au cimetière de la ville, où ce monument funéraire lui fut élevé. Le coeur de Charpentier fut embaumé puis expédié à Ennery, en France. Sa veuve et sa soeur



• Elévation sud du tombeau d'Ennery



• Le tombeau, la cour de récréation et, au fond, l'église Sainte-Anne du Morne-a-Tuf

lui firent ériger un second tombeau orné de sculptures taillées dans du marbre blanc et portant la signature de J.A. Houdon. Ce monument est exposé actuellement au Musée du Louvre. En arrière des ruines de l'église Sainte-Anne, effondrée lors du séisme du 12 janvier 2010, le terrain de l'ancien cimetière de Port-au-Prince sert de cour de récréation à l'école de fortune érigée en bois pour remplacer l'an-

cienne école complètement démolie elle aussi. Sans protection physique ou légale, ignoré par beaucoup, aujourd'hui et encore plus qu'hier, le mausolée du comte d'Ennery, constitue un rare témoin concret de la Colonie de Saint-Domingue à Port-au-Prince.



Photos : ISPAN • 2010

des monuments et sites historiques d'Haïti

Les Lions du Palais de Justice sauvés

Les services techniques de l'ISPAN ont procédé au sauvetage des Lions du Palais de Justice, qui étaient enfouis sous les décombres de la bâtisse effondrée lors du séisme du 12 janvier 2010. Lors de l'opération de démolition et de déblayage au bulldozer entrepris par le Ministère de la Justice, ces statues, dont l'une a été sérieusement endommagée étaient encore sous des masses de béton.

Après récupération des morceaux éparpillés sous les gravas, ces statues pesantes ont été transportées et entreposées dans les dépôts de l'ISPAN.

Suite à des démarches entreprises par la Direction générale de l'ISPAN auprès des Ateliers-Ecoles

de Camp-Perrin, réputés pour leur fonderie et la qualité de leurs travaux, les statues y ont été transportées. Elles y subiront une restauration intégrale, avant de retourner à la Capitale.

Ces deux superbes statues identiques, coulées dans de la fonte, représentent des lions assis. Elles ornaient le grand escalier d'entrée du Palais de Justice. Précédemment, elles décoraient un petit kiosque en fer et fonte érigé au Champ-de-Mars sous la présidence de Lysius Félicité Salomon. De là, elles furent transportées et installées dès l'achèvement du chantier du Palais de Justice en 1934. Depuis, la tradition populaire les a dénommées : « Lions du Palais de Justice »

Une première analyse de la qualité de la fonte de ces statues effectuée par les techniciens de l'Ateliers-Ecoles de Camp-Perrin, révèle qu'elles dateraient de la seconde moitié du XIXe siècle. Ce qui démentirait une fois pour toute la légende qui ferait d'elles les « Lions du Palais de Sans-Souci », palais royal érigé dans le Nord d'Haïti par Henry 1er en 1811 et saccagé à la mort du roi en 1820. Ces statues étaient d'ailleurs réputées coulées dans du bronze.

Palais National Le projet de restauration est lancé

Avec un financement de l'ordre de 20 millions de Gourdes, le chantier de restauration du Palais National, sévèrement atteint par le séisme du 12 janvier, a effectivement débuté le 20 juin dernier. Cette première phase consistera en ce que les restaurateurs appellent les « mesures conservatoires » devant précéder toutes interventions de restauration proprement dites. Ces mesures conservatoires, opération délicate, prépareront sous diverses formes les interventions futures.

Mise à part la dépose des éléments dangereux et jugés inutiles à la stabilité structurelle de l'ouvrage et la stabilisation provisoire des parties saines de l'ouvrage, l'ISPAN entreprendra la reconstitution des plans du Palais, dans l'état où il était avant le séisme. Des relevés architecturaux réalisés in situ, sur les ruines et les documents déposés dans des archives publiques ou dans des collections particulières, des photographies anciennes, les plans originaux dressés par Georges Baussan, l'architecte du Palais (Voir BULLETIN DE L'ISPAN No 6) permettront de reconstituer l'histoire de la construction, des modifications qu'elle a subies durant ses premières années d'existence. Cette relation diachronique du bâtiment est essentielle pour sa compréhension globale, l'établissement définitif du parti architectural de restauration à adopter et la définition de l'utilisation future de l'ouvrage une fois restauré.

Des descriptions minutieuses et exhaustives de tous les matériaux composant tant le gros œuvre que la finition, au besoin étayé par des analyses en laboratoire devront compléter la connaissance objective du monument historique.

Les mesures conservatoires s'accompagneront également de la démolition d'ouvrages non historiques, annexes au Palais National, construits à une époque récente et qui se sont révélés irrécupérables suite aux tests de résistance. De plus, ces ajouts malheureux ont contribué à dénaturer l'environnement

immédiat du monument historique. En se référant à la Charte de Venise (1964) [... toute construction nouvelle, toute destruction et tout aménagement qui pourrait altérer les rapports de volumes et de couleurs seront proscrits], seront démolis : l'ancien mess des Officiers construit dans les années 70, le bâtiment dénommé Annexe II, partiellement effondré et le local du corps de sécurité dit des Cat Team.

L'usage futur du Palais national reconstruit à l'identique, mais avec une structure allégée, suivra les lignes directrices rédigées par une groupe d'architectes, d'ingénieurs et d'intellectuels haïtiens en mars dernier : « Sa restauration ne devrait envisager que les fonctions d'apparat et les activités officielles de la Présidence (réception officielle, réunion du Conseil des Ministres, etc.). La visite du monument historique devrait également être prise en compte ». Elle intègrera du même coup l'article 5 de la Charte de Venise qui recommande que : « La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société; une telle affectation est donc souhaitable mais elle ne peut altérer l'ordonnance ou le décor des édifices. C'est dans ces limites qu'il faut concevoir et que l'on peut autoriser les aménagements exigés par l'évolution des usages et des coutumes ».

Il est fortement symbolique que la reconstruction officielle de Port-au-Prince, suite au séisme du 12 janvier 2010, démarre avec la réhabilitation du Marché Hyppolite (Voir le BULLETIN DE L'ISPAN No 13) et la restauration du Palais National, tous deux monuments emblématiques de la Capitale haïtienne.

Formation du CIC-Haïti à l'UNESCO

La Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova, a invité par lettre en date du 17 juin écoulé, M. Daniel Elie, Directeur général de l'ISPAN à faire partie des dix experts internationaux désignés pour former le comité international de coordination pour la sauvegarde du patrimoine culturel haïtien (CIC). Les statuts de ce Comité ont été approuvés par le Conseil exécutif de l'UNESCO, lors de sa 184ème session, en avril 2010.

Les membres de ce comité, en coopération avec les organismes haïtiens, conseilleront la Directrice générale de l'UNESCO sur les mesures propres à améliorer et renforcer la coopération internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel d'Haïti.

M. Daniel Elie participera les 7 et 8 juillet prochain à la première session plénière du Comité, qui aura lieu à la Salle XII, au siège de l'UNESCO à Paris. Madame le Ministre de la Culture et de la Communication de la République d'Haïti, Marie-Laurence Jocelyn-Lassègue aura le privilège d'inaugurer la séance.

Sauvetage des bas-reliefs du Pavillon de Cuba

L'ISPAN poursuit sa campagne de sauvetage des biens culturels publics menacés de destruction par des interventions de démolition et de déblayage des bâtiments affectés par le séisme du 12 janvier 2010.

Ainsi, l'ISPAN a procédé le 22 juin dernier, à la dépose des bas-reliefs en granite qui ornaient l'entrée de l'ancien Pavillon de Cuba de la Cité de l'Expo-



• Un des "Lions" avant l'embarquement pour les Ateliers-Ecoles de Camp-Perrin



• Un des "Lions" du Palais de Justice, placé sur son socle près du kiosque du Champ-de-Mars (fin du XVIIIe siècle)

Le BULLETIN DE L'ISPAN No 14 a été réalisé par :

- Daniel Elie et Philippe Châtelain pour la documentation et la rédaction des textes;
- Daniel Elie, Guerda Romain pour l'édition et l'infographie;
- Pascal René et Guerda Romain, pour la relecture et les corrections;
- Raphèle Castera, Daniel Elie, Karine Rocourt pour les photographies.

La direction et la distribution du BULLETIN sont assurées par le Service de la Promotion de l'ISPAN

sition du Bicentenaire de Port-au-Prince. Ce bâtiment loge actuellement le Bureau de la Chambre des Députés, après avoir longtemps servi de siège au Tribunal du Travail. Le sculpteur Patrick Villaire fut chargé de ces travaux de dépose qu'il exécuta sous la supervision des techniciens de l'Institut. Alerté par le secrétaire général de la Chambre des Députés, l'ISPAN a pu réagir sans délai pour effectuer le sauvetage de cette importante œuvre d'art réalisée par l'artiste cubain Drabanet.



• Le bas-relief du Pavillon de Cuba



• L'opération de dépose du bas-relief

Photo : Patrick Villaire • 2010

Visites de personnalités au chantier du Palais National

L'ingénieur Patrick Paultre, de l'Université de Sherbrooke a visité les chantiers du Palais National ce samedi 26 juin 2010. Il était accompagné de M. Bernard Millet, architecte-conseil du projet de restauration du Palais. L'ingénieur Elsoit Colas et l'Architecte Daniel Elie de l'ISPAN ont dirigé cette visite de chantier.

L'ingénieur Patrick Paultre est un pionnier et un spécialiste de réputation mondiale dans le domaine des bétons à hautes performances et dans le comportement des structures sous charges dynamiques et sismiques. Il travaille dans ce domaine depuis plus de 20 ans dans le but d'améliorer la sécurité des ouvrages de génie civil ainsi que leur durée de vie et ce, dans un esprit de développement durable. Ses travaux, ont conduit, entre autres, à des changements dans les normes de construction canadiennes mais aussi françaises. En 1995, pour une première mondiale, Patrick Paultre a réalisé des expériences sur le

barrage de la Centrale d'Outardes-3, en conditions hivernales, dans le but de saisir l'interaction dynamique entre le barrage, l'eau de retenue, le couvert de glace et la fondation. Ces études sur le terrain, très complexes, ont permis de développer et valider des modèles numériques innovateurs. Ainsi des barrages de la Côte-Nord du Québec au barrage d'Emosson sur la frontière franco-suisse, ses travaux sur le comportement dynamique des barrages en béton par une approche numérique et expérimentale ont mené à d'importants échanges avec la France, dont une collaboration de recherche avec Électricité de France et l'Office fédéral de l'économie des eaux de Suisse. L'ingénieur Paultre est aussi reconnu pour ses qualités de formateur. Du 17 au 27 mai, des professionnels haïtiens de divers horizons ont pris part, à un séminaire de conception parasismique, organisé par le CUSM.

L'ingénieur Paultre a promis une collaboration technique au projet de restauration du Palais National.



• Visite de chantier du Palais National. De g. à d. : Bernard Millet, Architecte, Patrick Paultre, Ingénieur, Elsoit Colas, Ingénieur et Daniel Elie, Architecte.

Le dimanche 27 juin, les chantiers du Palais National ont reçu la visite du ministre de la Culture et ce la Communication de France, M. Frédéric Mitterrand. Cette visite du chantier fait suite à une mission technique organisée par le ministère de la Culture français et conduite par M. André Delpuech, du Musée des Arts Premier (Paris) qui a produit au mois d'avril 2010, un excellent rapport sur l'importance architecturale et symbolique du Palais National. Guidé par M. Daniel Elie, Directeur général de l'ISPAN, M. Frédéric Mitterrand s'est ensuite rendu au centre historique de Port-au-Prince où il a pu visiter, entre autres, les ruines du Palais des Ministères et celles de la Cathédrale Notre-Dame de Port-au-Prince. Il a pu ainsi se faire une idée plus précise de la destruction de la ville, suite au séisme de janvier 2010.

Arrivé samedi en Haïti pour une visite de 48 heures, M. Mitterrand a participé à plusieurs activités culturelles dont une exposition de peintures intitulée "Malraux-Soleil, 35 ans après" pour marquer la rencontre en Haïti en 1975 du célèbre écrivain français avec des peintres haïtiens du mouvement Saint-Soleil.

M. Mitterrand a inauguré également l'atelier de fortune installé sur la cour du MCC destinée à héberger les travaux de restauration du tableau de Guillaume Guillon Lethière, le «Serment des Ancêtres» endommagé lors du séisme du 12 janvier dernier (Voir le BULLETIN DE L'ISPAN No 10)

Une réédition opportune

Les Editions Henri Deschamps ont publié au courant du mois de juin 2010, une seconde édition du "Palais National de la République d'Haïti" de Georges Corvington (136 pages, couverture cartonnée, 17,3 cm x 24,9 cm). Cet ouvrage de l'historien de la ville de Port-au-Prince retrace l'histoire de tous les bâtiments qui ont hébergé à Port-au-Prince, le siège du pouvoir exécutif : le palais des Gouverneurs de la Colonie de Saint-Domingue, le palais construit en 1882 selon les plans de Léon Laforestrie, l'actuel palais national construit au début du XXème siècle par Georges Baussan et également toutes les résidences qui ont servi de siège provisoire à la présidence de la République dans la capitale haïtienne. Richement illustré de photographies en couleur et abondamment documenté, le "Palais National d'Haïti" nous livre de précieuses informations également sur ses occupants successifs.

Licencié à la Faculté de Droit de Port-au-Prince, sa ville natale, Georges Corvington commence à cultiver l'histoire dès 1963. De 1970 à 1991, il publie sept tomes de la série historique «Port-au-Prince au cours des Ans». Ces sept tomes ont fait également l'objet d'une nouvelle édition publiée par CIDIHCA, mais réduit à quatre tomes. Vice-président de la Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie, membre de l'association des Ecrivains de langue française, membre de la société d'Histoire d'outre-mer, membre du jury du prix littéraire Henri-Deschamps, Georges Corvington continue à s'adonner aux recherches historiques et assurer la rédaction de la revue de la Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie.

Cette réédition arrive à point : le Palais national s'est effondré lors du séisme du 12 janvier dernier. Sa restauration a débuté ce mois-ci et la première édition était complètement épuisée.

